



TERRITOIRES NUMÉRIQUES ÉDUCATIFS FINISTÈRE

*Un dispositif de démonstration,
projet d'investissement avenir 4,
porté par France 2030*



LE TERRITOIRE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

Ce dispositif innovant accompagne, équipe et forme l'ensemble de la communauté éducative aux usages et enjeux du numérique au service des apprentissages des élèves et du développement professionnel des enseignants, dans un concept de démonstration et de transformation des pratiques pédagogiques.

Enseignants, élèves, parents, le TNE œuvre à la réussite de tous en plaçant l'équité, la sobriété et l'accessibilité au cœur de tous les projets.

Le Département est activement impliqué dans ce dispositif, en tant que chef de file des collectivités.

⚠ DERNIÈRE CAMPAGNE

LES 4 VOLETS DU TNE



ÉQUIPEMENT



PARENTALITÉ



RESSOURCES



FORMATION



- CONSTRUIRE UN PROJET TNE - MODE D'EMPLOI

1 Faire partie d'une école ou d'un établissement du Finistère



école



collège



lycée professionnel

2 Inscrire son projet dans l'une de ces thématiques

1

École inclusive & accessibilité numérique

- Différenciation et inclusion
- Adaptation de l'enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers
- Vers une conception universelle des apprentissages

2

Cultures numériques & enjeux sociétaux

- Éducation à la culture et à la citoyenneté numériques
- Robotique et programmation
- Intelligence artificielle
- Mixités et orientation active
- Arts & numérique
- Éducation à la donnée
- Numérique responsable

3

Nouvelles formes scolaires

- Un ENT dans mon École, hybridation de l'enseignement
- Espaces-temps et modalités d'apprentissage innovantes
- Le numérique au service des Savoirs fondamentaux
- Évaluation et valorisation (cadre de référence des compétences numériques, parcours Pix)

3 Répondre à l'appel à manifestation d'intérêt

⚠️ DERNIÈRE CAMPAGNE

Campagne 7

Du lundi 5 janvier au vendredi 13 février 2026

Pour remplir votre dossier, renseignez-vous auprès de votre collectivité référente, de l'inspecteur ou inspectrice de votre circonscription, du chef ou de la cheffe de votre établissement.

À savoir :

Les deuxièmes demandes sont autorisées. Les demandes d'équipement sont non prioritaires.

La priorité est donnée aux projets centrés sur les ressources et le volet parentalité.

À noter :

Webinaire d'accompagnement

Mardi 13 janvier

| 17h - 18h30

Accompagnement à la rédaction, mise en œuvre et valorisation de votre projet.

Connectez-vous ici : <https://edurl.fr/rbiLpBYI>

4 Déposer son projet



Rendez-vous sur : <https://e-demarches.finistere.fr>

> Mes demandes

> Déposer une demande

> Libellé « NUMÉRIQUE - AMI TNE - Appel à manifestation d'intérêt pour le Territoire numérique éducatif »

Pour plus d'informations,
contactez tne29@ac-rennes.fr (projet pédagogique) ou numerique.usages@finistere.fr (dossier administratif)